LE SECRET DE L'ECHAFAUD.

I

Cachot..., 5 juin 1864, sur les sept heures, le docteur Edmond-Désiré Couty de La Pommerais, récemment transféré de la Conciergerie à la prison de la Roquette, était assis, revêtu de la camisole de force, dans la cellule des condamnés à mort.

Taciturne, il s'accoudait au dossier de sa chaise, les yeux fixes. Sur la table, une chandelle éclairait la pâleur de sa face froide. A deux pas, un gardien, debout, adossé au mur, l'observait, les bras croisés.

Le prisonnier était de ceux qui ne jouent pas aux cartes avec leurs surveillants: on ne lisait, dans son regard, ni peur, ni espoir.

Trente-quatre ans; brun, de moyenne taille, fort bien pris; les tempes, depuis peu, grisonnantes; l'œil nerveux, à demi couvert, un front de raisonneur; la voix grave et brève, les mains blanches; la physionomie compassée des gens étroitement disserts; les manières d'une distinction étudiée,—tel il apparaissait.

On se souvient que, devant la Cour d'assises de la Seine, le plaidoyer, cependant très serré de Me Lachaud, n'ayant pas anéanti, dans la conscience des jurés, le triple effet produit par les débats, par les conclusions du docteur Tardieu et par les réquisitions de M. Oscar de Vallée, procureur-général, le docteur de la Pommerais, convaincu d'avoir administré, dans un but cupide et avec préméditation, des doses mortelles de digitaline à sa maîtresse,—Mme de Pauw,—avait entendu prononcer contre lui, en application des articles 301 et 302 du Code pénal, la sentence capitale.

Ce soir-là, 5 juin, il ignorait encore le rejet de son pourvoi en cassation, ainsi que le refus de toute audience de grâce sollicitée par ses proches.

II

Soudain, un bruit de crosses de fusil sonna sur le dallage du couloir; la serrure grinça; lourdement, la porte s'ouvrit; des baïonnettes brillèrent dans la pénombre: le directeur de la Roquette, M. Beauquesne, parut sur le seuil, accompagné d'un visiteur.

La Pommerais, ayant relevé la tête, reconnut, d'un coup d'œil, en ce visiteur, l'illustre chirurgien Velpeau.

Sur un signe de qui de droit, le gardien sortit, et M. Beauquesne, après une muette présentation, s'étant retiré lui-même, les deux collègues se trouvèrent seuls, tout à coup, debout en face l'un de l'autre et les yeux sur les yeux.

La Pommerais, en silence, indiqua au docteur sa propre chaise, puis alla s'asseoir sur cette couchette dont les dormeurs, pour la plupart, sont bientôt réveillés de la vie au sursaut; comme on y voyait mal, le grand chirurgien se rapprocha du malade, pour l'observer mieux et pouvoir causer à voix basse.

Velpeau, cette année-là, entrait dans sa soixantième année. A l'apogée de son renom, successeur de Larrey à l'Institut, premier professeur de clinique chirurgicale de Paris, et par ses ouvrages, tous d'une rigueur de déduction si nette et si vive, l'une des lumières de la science pathologique actuelle, l'émérite praticien s'imposait déjà comme l'une des sommités du siècle.

Après un froid moment de silence:

—Alors, selon vous, docteur, ma situation est... désespérée? demanda La Pommerais.

—On le craint, répondit simplement Velpeau.

—Mon heure est-elle fixée?

—Rien n'est arrêté encore à votre égard, et vous pouvez, à coup sûr, compter sur quelques jours.

La Pommerais passa sur son front livide la manche de sa camisole de force.

—Bien, merci. Je serai prêt. Je l'étais déjà. Désormais, le plus tôt sera le mieux.

—Votre recours n'étant pas rejeté, quant à présent du moins, reprit Velpeau, la proposition que je vais vous faire n'est que conditionnelle. Si le salut vous arrive, tant mieux! Sinon....

Le grand chirurgien s'arrêta.

—Sinon?... demanda La Pommerais.

Velpeau, sans répondre, prit dans sa [illegible] une petite trousse, l'ouvrit, en [illegible] une lancette et, [illegible] la camisole [illegible] le bras gauche, appuya un doigt sur le pouls du condamné.

—Monsieur de la Pommerais, dit-il, [illegible] sang-froid, une [illegible] rare. La démarche que j'accomplis auprès de vous, et qui doit être [illegible] secrète, a pour objet une sorte [illegible] qui, même adressée à un médecin de votre énergie, à un esprit trempé aux convictions positives de notre science et bien dégagé de toutes les frayeurs fantastiques de la mort, pourrait sembler d'une extravagance [illegible] d'une dérision criminelle. Mais nous savons, je pense, qui nous sommes. Vous prendrez donc ma démarche en attentive considération, quelque troublante qu'elle vous paraisse de prime-abord.

—Mon attention vous est acquise, monsieur, répondit La Pommerais.

—Vous êtes loin d'ignorer, reprit Velpeau, que l'une des plus intéressantes questions de la science moderne est de savoir si quelque lueur de mémoire, de réflexion, de sensibilité réelle persiste dans le cerveau de l'homme, après la décapitation?

A cette ouverture inattendue, le condamné tressaillit; puis, se remettant:

—Lorsque vous êtes entré, docteur, répondit-il, j'étais, tout justement, fort préoccupé de ce problème, doublement intéressant pour moi.

—Vous êtes au courant des travaux écrits sur cette question, depuis ceux de Sœmmering, de Sue, de Sédillot et de Bichat, jusqu'à ceux des modernes?

—Et j'ai même assisté, jadis, à l'un de vos cours de dissection sur les restes d'un supplicié.

—Ah!... Passons alors.... Avez-vous des notions exactes, au point de vue chirurgical, sur la guillotine?

La Pommerais, ayant bien regardé Velpeau, répondit froidement:

—Non, monsieur.

—J'ai scrupuleusement étudié l'appareil, aujourd'hui même, continua, sans s'émouvoir, le docteur Velpeau; c'est, je l'atteste, un instrument parfait. Le couperet, agissant à la fois comme coin, comme faux et comme masse, intercepte, en biseau, le cou du patient en un tiers de seconde. Le décapité, sous le heurt de cette atteinte fulgurante, ne peut donc pas plus ressentir de douleur qu'un soldat n'en éprouve, sur le champ de bataille, de son bras emporté dans le vent d'un boulet. La sensation, faute de temps, est nulle et obscure.

Le docteur Velpeau ajouta:

—Pour moi, j'ai la ferme conviction, basée sur cent expériences, et sur mes observations générales, que la section instantanée de la tête produit, au moment même, chez le supplicié, l'évanouis-[illegible] ... Je distingue la fièvre nerveuse de l'inquiétude, la solennité des apprêts fatals et le sursaut du matinal réveil sont le plus clair de la souffrance chez le condamné à mort.

—Je l'espère du moins, monsieur! répondit La Pommerais. Aussi n'est-ce pas, en réalité, quelque grosse et rapide souffrance physique, bien vite étouffée par la mort, que je redoute. C'est... autre chose.

—Voulez-vous essayer de formuler? dit Velpeau.

—Ecoutez, murmura La Pommerais après un silence. En définitive, les organes de la mémoire et de la volonté sont respectés par le passage du couteau. D'après les légendes, combien de têtes interpellées ont tourné leurs regards vers l'appelant!... Mémoire des nerfs, dira-t-on, mouvement réflexes.... Vains mots!... Rappelez-vous la tête de ce matelot qui, à la clinique de Brest, une heure un quart après la décollation, coupait en deux, d'un mouvement des mâchoires — peut-être volontaire — un crayon placé entre elles!... Pour ne choisir que cet exemple entre mille, la question réelle serait donc de savoir si c'est, ou non, la pensée encore vivante de cet homme qui fit agir les muscles de sa tête exsangue.... Qui pourra le révéler?... Avant huit jours, je l'aurai, certes, appris... et oublié.

—Il tient peut-être à vous que la science soit fixée à ce sujet, une fois pour toutes, répondit lentement Velpeau, les yeux sur ceux de son interlocuteur. Et, parlons franc, c'est pour cela que je suis ici.... Je suis délégué auprès de vous par une commission de nos plus éminents collègues de la Faculté de Paris, et voici mon laisser-passer signé du chef de l'Etat: il contient des pouvoirs suffisamment étendus pour frapper d'un sursis, au besoin, l'ordre même de votre exécution.

—Expliquez-vous.... je ne comprends plus, répondit La Pommerais interdit.

—Monsieur de La Pommerais, au nom de la science qui vous est toujours chère et qui ne compte plus, parmi nous, le nombre de ses martyrs magnanimes, je viens réclamer de tout votre être la plus grande somme d'énergie et d'intrépidité que l'on puisse attendre de l'espèce humaine. Si votre recours en grâce est rejeté, vous vous trouvez, étant médecin, un sujet compétent lui même dans la suprême opération qu'il doit subir. Votre concours serait donc inestimable dans une tentative de.... communication après la décapitation. Elle offre une chance sur dix mille d'éclairer miraculeusement, pour ainsi dire, la science moderne. L'occasion doit être, dès lors, saisie, et, dans le cas d'un signe d'intelligence victorieusement échangé après l'exécution, vous laisseriez un nom dont la gloire scientifique effacerait à jamais le souvenir de votre défaillance sociale.

—Ah! murmura La Pommerais devenu blafard, mais avec un résolu sourire, ah! je commence à comprendre....

—Il va sans dire qu'aussitôt après la triste cérémonie, vos restes s'en iront reposer en paix dans la terre et qu'aucun de nos scalpels ne vous touchera, reprit Velpeau.... Non!... Mais au tomber du couteau, je serai là, moi, debout, en face de vous, contre la machine. Aussi vite que possible, votre tête passera des mains de l'exécuteur entre les miennes. Et alors,—l'expérience ne pouvant être sérieuse et concluante qu'en raison de sa simplicité même,—je vous crierai, très distinctement à l'oreille: "Monsieur Couty de La Pommerais, en souvenir de nos conventions pendant la vie, pouvez-vous, en ce moment, abaisser trois fois de suite la paupière de votre œil droit en maintenant l'autre œil tout grand ouvert?".... Si, à ce moment, quelles que soient les autres contractions du visage, vous pouvez, par ce triple clin d'œil, m'avertir que vous m'avez entendu et compris, et me le prouver en dominant toute l'horreur toute la houle des autres impressions de votre être, ce fait suffira pour illuminer la science, révolutionner nos convictions.... Et je saurai, n'en doutez pas, le noter de manière à ce que, dans l'avenir, vous laissiez moins la mémoire d'un criminel que celle d'un héros.

A ces paroles, M. de la Pommerais parut frappé d'un saisissement si profond que, les pupilles dilatées et fixées sur le chirurgien, il demeura, pendant une minute, silencieux et comme pétrifié; puis, sans mot dire, il se leva, fit quelques pas, très pensif, et, rêveur, secouant tristement la tête:

—L'horrible violence du coup me jettera hors de moi même. Réaliser ceci me paraît au-dessus de tout vouloir, de tout effort humain. D'ailleurs, on dit que les chances de sensations [illegible] ne sont pas les mêmes pour tous les guillotinés. Cependant [illegible] revenez, monsieur, le matin de l'exécution [illegible] je vous répondrai [illegible] non, à cette tentative à la fois effroyable, révoltante et illusoire.... Si c'est non, je compte sur votre discrétion, n'est-ce pas? pour laisser ma tête saigner tranquillement ses dernières vitalités dans le seau d'étain qui la recevra.

—A bientôt donc, Monsieur de la Pommerais, dit Velpeau en se levant aussi. Réfléchissez.

Tous deux se saluèrent, et l'instant d'après, Velpeau quittait la cellule, le gardien rentrait, et le condamné s'étendait, résigné, sur son lit de camp pour dormir ou songer.

III

Quatre jours après, vers cinq heures et demie du matin, M. Beauquesne, directeur de la prison de la Roquette, l'abbé Crozes, aumônier, M. Claude, chef de la Police de Sûreté et M. Potier, greffier de la Cour, entraient dans la cellule.

Réveillé, La Pommerais, à la nouvelle que l'heure était venue de payer sa dette à la société, se dressa sur son séant, fort pâle, et s'habilla vite.

Il causa dix minutes avec l'abbé Crozes; puis, voyant survenir le docteur Velpeau:

—J'ai travaillé, dit-il, voyez.

Et pendant la lecture de l'arrêt, il tint close sa paupière droite en regardant le chirurgien fixement de son œil gauche tout grand ouvert.

Velpeau s'inclina profondément; ensuite, se tournant vers le bourreau, M. Heudreich, qui entrait avec ses aides, il échangea très vite avec lui un signe d'intelligence.

La toilette du condamné fut rapide. Une lettre d'adieu de sa femme, lue à voix basse par l'aumônier, amena des larmes à ses yeux. Une fois debout et sa redingote jetée sur ses épaules, on dut desserrer ses entraves aux poignets. Puis, il refusa le verre d'eau-de-vie qu'on lui offrait pour le réconforter, et l'escorte se mit en marche dans le couloir.

A l'arrivée au portail, rencontrant sur le seuil le docteur Velpeau:

—A tout à l'heure! lui dit le condamné très bas.... et adieu!

Soudain, les vastes battants de la [illegible]

—Là-bas, derrière les arbres, on entendait les houles rumeurs de la foule, énervée par la nuit.

Seule, emplissant l'espace et bornant le ciel, la guillotine semblait prolonger sur l'horizon l'ombre de ses deux bras levés, entre lesquels, bien loin, là haut, dans le bleuissement de l'aube, on voyait scintiller la dernière étoile.

A ce lugubre aspect, le condamné frémit, puis marcha résolument vers la sinistre machine. Il monta les degrés. Maintenant, le couteau triangulaire brillait sur le noir châssis.

Devant la planche fatale, La Pommerais baisa une boucle de ses cheveux, ramassée par l'aumônier pendant la dernière toilette; "Pour elle!" dit-il.

Le bourreau et ses aides se détachaient en silhouettes sur l'échafaud.

Le silence, en cet instant, se fit si profond que le bruit d'une branche cassée, au loin, sous le pied d'un curieux, parvint, avec les cris et quelques vagues et hideux rires, jusqu'au groupe tragique.

Alors, comme, l'heure sonnait dont il ne devait pas entendre sonner le dernier coup, La Pommerais aperçut, en face, de l'autre côté, le docteur Velpeau, qui, une main sur la plate-forme, le considérait.

Il se recueillit une seconde et ferma les yeux.

Brusquement, la bascule joua, le bouton céda, la lueur du couteau passa.

Un choc terrible secoua la plate-forme.

Les chevaux des gardes municipaux se cabrèrent à l'odeur électrique du sang, et l'écho du bruit vibrait déjà que la tête sanglante du supplicié palpitait entre les mains impassibles du chirurgien, lui rougissant à flots les doigts, les manchettes et les vêtements.

C'était une face sombre, horriblement blanche, aux yeux rouverts et comme distraits, aux sourcils tordus, au rictus crispé; les dents s'entrechoquaient.

Velpeau se pencha vite sur cette tête et articula, dans l'oreille droite, la question convenue:

—Monsieur Couty de la Pommerais, en souvenir de nos conventions pendant la vie, pouvez-vous, en ce moment, abaisser, trois fois de suite, la paupière de votre œil droit en maintenant l'autre œil tout grand ouvert?

Si affermi que fut cet homme, le résultat le fit tressaillir d'une sorte de frayeur froide: *la paupière de l'œil droit s'abaissait; l'œil gauche, distendu, le regardait.*

—Au nom de Dieu même et de notre être, encore deux fois ce signe!.... cria-t-il un peu éperdu.

Les cils se disjoignirent, comme sous un effort interne, mais la paupière ne se releva plus. Le visage, de seconde en seconde, devenait rigide, glacé, immobile. C'était fini....

Le docteur Velpeau rendit alors la tête au bourreau.

Celui-ci, rouvrant le panier, la plaça, selon l'usage, entre les jambes du tronc déjà raidi.

Le grand chirurgien baigna ses mains dans l'un des seaux destinés au lavage, déjà commencé, de la machine. Autour de lui, la foule s'écoulait, bruyante, sans le reconnaître. Il s'essuya, toujours en silence.

Puis à pas lents, le front pensif et grave, il rejoignit sa voiture, demeurée à l'angle de la prison; comme il y montait, il aperçut le fourgon de justice qui s'éloignait au grand trot vers le cimetière des suppliciés.

VILLIERS DE L'ISLE ADAM

LE FERMIER.

I

Le baron René de Treilles m'avait dit:

—Voulez-vous faire l'ouverture de la chasse avec moi, dans ma ferme de Marinville? Vous me ravirez, mon cher. D'ailleurs, je suis tout seul. Cette chasse est d'un accès si difficile, et la maison où je couche si primitive, que je n'y puis mener que des amis tout à fait intimes.

J'avais accepté.

Nous partîmes donc le samedi par le chemin de fer, ligne de Normandie. A la station d'Alvimare, on descendit, et le baron René, me montrant un char à bancs campagnard attelé d'un jeune cheval que maintenait un grand paysan à cheveux blancs, me dit:

—Voici notre équipage, mon cher.

L'homme tendit la main à son propriétaire, et le baron la serra vivement en demandant:

—Eh bien maître Lebrument, ça va?

—Toujours d'même, m'sieu l'baron.

Nous montâmes dans cette cage à poulets suspendue et secouée sur deux roues démesurées. Et le jeune cheval, après un écart violent, partit au galop en nous projetant en l'air comme des balles. [illegible] répétait de sa voix calme et [illegible]

—Là, là, tout beau, tout beau, Moutard, tout beau!

Moutard n'écoutait guère et gambadait comme un chevreau.

Nos deux chiens, derrière nous, dans la partie vide de la cage, s'étaient dressés et reniflaient l'air des plaines, où passaient des odeurs de gibier.

Le baron regardait au loin, d'un œil triste, la grande campagne normande, ondulante et mélancolique, et il murmura soudain:

—J'aime cette terre; j'y ai mes racines!

C'était un Normand pur, haut et large, un peu ventru, de la vieille race des aventuriers qui allaient fonder des royaumes sur le rivage de tous les océans. Il avait environ cinquante ans, dix ans de moins peut-être que le fermier qui nous conduisait. Celui-là était un maigre, un paysan tout en os, un de ces hommes qui vivent un siècle.

Après deux heures de route par des chemins pierreux, à travers cette plaine verte et toujours pareille, la guimbarde entra dans une cour plantée de pommiers, et elle s'arrêta devant un vieux bâtiment délabré où une vieille servante attendait à côté d'un jeune gars qui [illegible] le cheval.

On entra dans la ferme.

La cuisine enfumée était haute et vaste, les cuivres et les faïences brillaient, éclairés par les reflets de l'âtre. Un chat dormait sur une chaise; un chien roulait sous la table.

Je ressortis pour regarder la cour. Elle était très grande, pleine de pommiers antiques, trapus et tordus, et couverts de fruits qui tombaient dans l'herbe, autour d'eux. Dans cette cour, le parfum normand des pommes était aussi violent que celui des orangers fleuris sur les rivages du Midi.

Quatre lignes de hêtres entouraient cette enceinte; ils étaient si hauts, qu'ils semblaient atteindre les nuages, à cette heure de nuit tombante, et leurs têtes, où passait le vent du soir, s'agitaient et chantaient une plainte interminable et triste.

Je rentrai. Le baron se chauffait les pieds et écoutait son fermier parler des choses du pays. Il racontait les mariages, les naissances, les morts, puis la baisse des grains et les nouvelles [illegible]

Au dehors, les hêtres continuaient à gémir sous les poussées du vent nocturne; et nos deux chiens, enfermés dans une étable, pleuraient et hurlaient d'une façon sinistre. Le feu s'éteignait dans la grande cheminée. La servante était partie se coucher. Maître Lebrument dit à son tour:

—Si vous permettez, m'sieu l'baron, j'vas m'mettre au lit; j'ai pas coutume d'veiller tard, mé.

Le baron lui tendit la main et lui dit: "Allez, mon ami!" d'un ton si cordial, que je demandai, dès que l'homme eut disparu:

—Il vous est très dévoué, ce fermier?

—Mieux que cela, mon cher. C'est un drame, un vieux drame tout simple et très triste qui m'attache à lui. Voici, d'ailleurs, cette histoire:

II

—Vous savez que mon père fut colonel de cavalerie. Il avait eu comme ordonnance ce garçon, aujourd'hui un vieillard, fils d'un fermier. Puis, quand mon père donna sa démission, il reprit comme domestique ce soldat qui avait environ quarante ans. Moi, j'en avais trente. Nous habitions alors notre château de Valrenne, près de Caudebec-en-Caux.

En ce temps-là, la femme de chambre de ma mère était une des plus jolies filles qu'on pût voir, blonde, éveillée, vive, mince, une vraie soubrette, l'ancienne soubrette disparue à présent.

Aujourd'hui, ces créatures-là, Paris les attire au moyen des chemins de fer, les appelle, les prend dès qu'elles s'épanouissent, ces petites gaillardes qui restaient jadis de simples servantes.

Donc, cette fille était charmante, et je l'embrassais quelquefois. Rien de plus, oh! rien de plus, je vous le jure. Elle était honnête, d'ailleurs; et moi, je respectais la maison de maman.

Or, il arriva que le valet de chambre de papa, l'ancien troupier, le vieux fermier que vous venez de voir, devint amoureux fou de cette fille, mais amoureux comme on ne l'est pas.

D'abord on s'aperçut qu'il oubliait tout, qu'il ne pensait plus à rien; mon père lui répétait sans cesse:

—Voyons, Jean, qu'est-ce que tu as? Es-tu malade?

Il répondait:

—Non, non, m'sieu le baron; j'ai rien.

Il maigrit; puis, il cassa des verres en servant à table et laissa tomber des assiettes. On le pensa atteint d'un mal nerveux et on fit venir le médecin, qui crut remarquer les symptômes d'une affection de la moelle épinière. Alors, mon père, plein de sollicitude pour son serviteur, se décida à l'envoyer dans une Maison de santé.

Jean, à cette nouvelle, avoua.

Il choisit un matin, pendant que mon père se rasait, et, d'une voix timide:

—M'sieu le baron....

—Mon garçon.

—C'qu'i m'faudrait, voyez-vous, c'est point des drogues....

—Ah!... et quoi donc?

—C'est l'mariage!

Mon père, stupéfait, se retourna:

—Tu dis?... tu dis?.... hein?

—C'est l'mariage.

—Le mariage?.... tu es donc, tu es donc.... amoureux.... animal?

—C'est ça, m'sieu le baron.

Et mon père se mit à rire d'une façon si immodérée, que ma mère cria de sa chambre:

—Qu'est-ce que tu as donc, Gontran?

Il répondit:

—Viens ici, Clémentine.

Et quand elle fut entrée, il lui raconta, avec des larmes de gaieté plein les yeux, que son imbécile de valet était tout bêtement malade d'amour; au lieu de rire, maman fut attendrie.

—Qu'est-ce que tu aimes comme ça, mon garçon?

Il déclara, sans hésiter:

—C'est Louise, madame la baronne.

Et maman reprit avec gravité:

—Nous allons tâcher d'arranger ça pour le mieux.

Louise fut donc appelée et interrogée par ma mère. Elle répondit qu'elle savait très bien l'amour de Jean, que Jean s'était déclaré plusieurs fois, mais qu'elle ne voulait point de lui. Elle refusa de dire pourquoi.

Et deux mois se passèrent, pendant lesquels papa et maman ne cessèrent de presser la jeune fille d'épouser Jean. Comme elle jurait n'aimer personne autre, elle ne pouvait apporter aucune raison sérieuse à son refus. Papa, enfin, vainquit sa résistance par un gros cadeau d'argent; et on les établit comme fermiers sur la terre où nous sommes aujourd'hui. Ils quittèrent le château, et je ne les vis plus pendant trois ans.

Au bout de ce temps, j'appris que Louise était morte de la poitrine; mais mon père et ma mère moururent à leur tour, et je fus encore deux ans sans me trouver en face de Jean.

Enfin, un automne, vers la fin d'octobre, l'idée me vint d'aller chasser sur cette propriété, gardée avec soin, et que mon fermier m'affirmait être très giboyeuse.

J'arrivai donc, un soir, dans cette maison, un soir de pluie. Je fus stupéfait de trouver l'ancien soldat de mon père avec des cheveux tout blancs, bien qu'il n'eût pas plus de quarante-cinq ou six ans. Je le fis dîner en face de moi, à cette table où nous sommes. Il pleuvait à verse. On entendait l'eau battre le toit, les murs et les vitres, ruisseler en déluge dans la cour, mon chien hurlait dans l'étable, comme font les nôtres ce soir.

Tout à coup, après que la servante fut partie se coucher, Jean murmura:

—M'sieu l'baron....

—Quoi, maître Jean?

—J'ai d'quoi à vous dire.

—Dites, maître Jean.

—C'est qu'... qu'ça m'chiffonne.

—Dites toujours.

—Vous vous rappelez ben Louise ma femme?

—Certainement que je me la rappelle.

—Eh ben! alle m'a chargé d'une chose pour vous.

—Quelle chose?

—Une.... une.... comme qui dirait une confession....

—Ah!... quoi donc?

—C'est.... c'est.... J'aimerais ben pas vous l'dire tout d'même.... mais i faut.... i faut.... Eh ben! c'est pas d'la poitrine qu'alle est morte.... c'est d'chagrin.... V'là la ch'se au long, pour finir.

III

Et Jean, après un instant de silence, me fit le récit suivant:

"Dès qu'elle fut ici, Louise maigrit, elle changea, qu'alle n'était pu r'connaissable au bout de six mois, pu r'connaissable, m'sieu l'baron.

"C'était tout comme mé avant d'l'épouser, seulement que c'était l'opposé, tout l'opposé.

"J'fis v'nir le médecin. Il dit qu'al avait eune maladie d'foie. Alors, j'achetai des drogues, des drogues, des drogues pour pu de trois cents francs. Mais alle n'voulait point les prendre, alle n'voulait point; alle disait:

"—Pas la peine, mon pauvre Jean; ça n'sera rien!

"Mais j'véyais ben qu'y avait du bo-[illegible]

"Je l'compris qu'alle allait mourir.

"V'là qu'eun soir, fin novembre, un soir de neige, qu'alle avait pas quitté son lit d'la journée, alle me dit d'aller quérir l'médecin. J'y allai. Dès qu'il fut venu:

"—Jean, qu'alle me dit, j'vas te faire ma confession. Je te la dois. Ecoute, Jean. Je t'ai jamais trompé, jamais. Ni avant ni après le mariage, jamais. M'sieu le docteur est là pour le dire, lui qui m'connaît d'puis l'enfance. Eh ben! écoute, Jean; si j'meurs, c'est parce que j'ai pas pu m'consoler d'être pu au château, parce.... j'avais trop.... trop d'amitié pour m'sieu l'baron René.... Trop d'amitié, t'entends, rien que d'l'amitié.... Ça m'tue.... Quand je l'ai pu vu, j'ai senti que j'mourrais; si je l'avais vu, j'aurais existé.... seulement vu, rien de pu!... t'entends, seulement vu, rien de pu!... J'veux que tu lui dises, un jour, plus tard, quand j'serai pu là.... Tu lui diras.... Jure-le.... Jure-le.... Jean, d'vant m'sieu l'docteur.... Ça me consolera d'avoir qu'il l'saura un jour, que j'suis morte de ça.... Jure-le!...

"J'ai promis, m'sieu le baron.... et j'ai tenu ma parole, foi d'honnête homme!"

IV

Jean se tut, les yeux dans les miens.

"Cristi! mon cher, vous n'avez pas idée de l'émotion qui me saisit en entendant ce pauvre diable, dont j'avais tué la femme sans m'en douter, me raconter comme ça, par cette nuit de pluie, dans cette cuisine.

Je balbutiai:

—Mon pauvre Jean! mon pauvre Jean!

Il murmura:

—V'là la chose, m'sieu le baron.... J'y pouvons rien, ni l'un... ni l'autre.... C'est fait....

Je lui pris les mains à travers la table, et je me mis à pleurer; il demanda:

—Voulez vous v'nir à la tombe?

Je fis: "Oui" de la tête, ne pouvant plus parler. Il se leva, alluma une lanterne, et nous voici partis à travers la pluie, dont notre lumière éclairait brusquement les gouttes obliques, rapides comme des flèches. Il ouvrit une porte, et je vis des croix de bois noir. Il dit soudain:

—C'est là!

Nous étions devant une plaque de marbre.

Jean posa dessus sa lanterne, afin que je pusse lire l'inscription:

A LOUISE HORTENSE MARINET

Femme de Jean François Lebrument, cultivateur.

ELLE FUT FIDÈLE ÉPOUSE.

Que Dieu ait son âme!

Nous étions à genoux dans la boue, lui et moi, avec la lanterne entre nous, et je regardais la pluie frapper le marbre blanc, rebondir en poussière d'eau, puis s'écouler par les quatre bords de la pierre impénétrable et froide.

Et je pensais au cœur de celle qui était morte.... Oh! pauvre cœur!.... pauvre cœur!....

Depuis lors, je reviens ici tous les ans; et, je ne sais pourquoi, je me sens troublé comme un coupable, devant cet homme qui a toujours l'air de me pardonner.

GUY DE MAUPASSANT.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 30 avril 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$1 332,713 09	$130 692 00
Même temps la semaine dernière	1 241 076 00	159 971 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90. 20 francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnoles, $4 70 [illegible] américain, 97@97½c; argent mutilé américain 0.78 par oz, dollars mexicains, 67@68. sols péruviens, 66½@67½; pesos chiliens 66½@67½; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans — Comme il y a beaucoup d'argent sur le marché, les taux sont très faciles.

Papier exceptionnel	—@8
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4@6
Time do do	5@7
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 1¾.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2, consols 96⅝, U. S. 4 s — [illegible]

Paris—Rentes—96 92½

Argent en lingots (par oz 3or) — Londres 39⅝, New York 87, Nlle-Orléans 87

CHANGE.

REISCHMARKS—95 1/16

Le STERLING est stable

Commercial (60 jours)	4 86¼@....
Traites de banques (60 jours)	4 8⅜

Les FRANCS sont stables

Francs de commerce (60 jours)	5 18¾
Traites de banques (60 jours)	5 16¼

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable

Traites de commerce 50c. de prime

Traites de banques $1 50 de prime

Taux de collection des banques $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Avant de 11 A. M.

$5 000 Louisiana 4 s	89
$1 000 Louisiana 4 s	89⅛
35 actions C. Slaughterhouse Co.	[illegible]
10 actions C. Slaughterhouse Co.	40⅞
25 actions C. Slaughterhouse Co.	[illegible]
10 actions Union National Bank	125⅞
Entre les appels de 11 A. M. et de 1 P. M.	
25 actions N. O. Brewing As.	112
$[illegible] Louisiana 4 s	89⅛
$5 000 Louisiana 4 s	[illegible]
$1 000 Louisiana 4 s	89
5 actions [illegible]	112
$1 000 Louisiana 4 s	90
5 actions N. O. Brewing Ass. bonds	104⅞

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	117	....
Bank of Commerce	10	15½	17½
Canal & Banking Co	100	160	166½
Citizens	100	[illegible]	[illegible]
Germania National	100	215	220
Germania Savings	100	255½	270
Hibernia National	100	205	218
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100	[illegible]	124
Mutual National	100	[illegible]	....
N. O. National	500	....	....
Peoples	50	....	....
State National	100	....	....
Union National	100	128½	....
Whitney National	100	310	....
Southern National	100	....	105
Traders	100	....	82
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	....
Firemen's	50	103¼	115
Germania Ins	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	72½
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	75	81½
Merchants Mutual	100	....	40
Mechanics and Traders	100	102	....
New Orleans Ins. Ass	30	....	....
New Orleans Ins. Co	100	58	68
Sun Mutual Ins	100	105	110
Southern Ins. Co	100	94	100
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	1[illegible]	113½
Crescent City	100	93½	97
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	129½	130½
Orleans	50	60	70
St-Charles Street	50	88	92
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	40½	42
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	62	80
Consumers Ice Co	100	....	110
Louisiana Ice Man	50	....	....

[illegible]	100	[illegible]	[illegible]
[illegible] Co	100	111½	113½
[illegible] Co	100	....	....
[illegible] Association	250	....	....
[illegible] Co	50	52	50
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
[illegible] Co. of Chicago	10	1½	2
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
M. L. & R. As	....	....	....
Edison Elec. Illumin'g. Co	....	....	....
Tchoupitoulas Ferment. Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Faris Theatre	....	....	....
Graham F. S. Co	20	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Jackson Brewery Bonds	....	....	....
O. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Co-operative Bank Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....

Bons d'Etat.		
Louisiana 4's	89⅞	89⅞
Louisiana 3's	....	....
Bons de ville.		
Premiums	158	159
Premium drawn number	....	....
Privilege on Premiums	....	....
Consolidated 6's	103	....
Consolidated 6's, Crossman	103	....
Extended 6's, Consol	....	....
Extended 6's, Consol. Crossman	107	107⅛
Extended 6's	105¼	....
Extended 6's, R. R	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....
Extended 6's, Park	....	....
City 6 per cent certificates	....	....
Consolidated coupons	....	....
City 5's	103	....
City 7's, old	....	....
City 7's, new	....	....
City 7's, gold	....	....
Houston Funding	....	....
Houston Reg. Com	....	....
Bons divers.		
United States 4's	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....
G. St. L. & N. O. R. R. Co	....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup	....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....
Board of Trade Stock	....	....
Produce Exchange Stock	....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex	....	....
Sugar Exchange	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	124	126½
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	....
New Orleans Gas bonds	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....
Crescent City RR. 1st	102⅞	....
Crescent City RR. new	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	120½	....
St Charles St. RR. Co. mort	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)	....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1902)	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....
N. O. Brewing Association bonds	101¾	105½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	100	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....
Cherokee Iron Co. Bonds	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....
Edison Bonds	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....
Certificats et Warrants.		
State Warrants, ordinary, 1884	50	....
State Warrants, ordinary, 1885	20	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....
Police certificates	....	....
School certificates	20	....
City scrip, old	....	....
City scrip, new	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....
Unpaid state coupons No 12	7	....
Unpaid state coup. prior to No 12	10	25
State school warrants	....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 200 balles et 450 à arriver.

Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ⅛ à 3/16c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	5 1/16	nom	5 1/16	nom
Ordinary	5½	"	5½	"
Good Ordinary	6 1/16		6 1/16	
Low Middling	6 9/16		6 9/16	
Middling	7		7	
Good Middling	7⅜		7⅜	
Middling Fair	7¾		7¾	
Fair	9¼	nom	9¼	nom

FUTURS

Stables.

Janvier 7.41 à 7.46, février — à —; mars — à —; avril — à —; mai 6.93 à —, juin 6.95 à 6.96; juillet 7.02 à 7.03 août 7.10 à —; septembre 7.16 à 7.17, octobre 7.23 à 7.24; novembre 7.30 à 7.31, décembre 7.37 à 7.38.

Les ventes comprennent 34 300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7 1/16, à Mobile 6 15/16; à Savannah à 7, à Charleston à 7; à Wilmington à 6¾, à Norfolk 7; à Baltimore 7¼, à Boston 7¼; à Philadelphia 7½, à Memphis 7 1/16; à Augusta 6⅞ à 6 15/16.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif.

Coton Middling Gulf 7⅝.

FUTURS.

Fermes.

Janvier 7.85 à —; février — à —; mars — à —; avril — à —; mai 7.11 à 7.12; juin 7.20 à 7.21; juillet 7.30 à 7.31, août 7.39 à 7.40, septembre 7.47 à 7.48, octobre 7.56 à 7.57; novembre 7.65 à 7.66 décembre 7.75 à 7.76.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 2 731,613 balles, même temps l'année dernière, 1 903 719 balles, à tous les ports des Etats-Unis, 6 731 061 balles; même temps l'année dernière, 6.548,267 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1 924 141 balles, même temps l'année dernière, 1.731 614 balles de tous les ports des Etats-Unis, 5.220 717 balles même temps l'année dernière, 5.210 118 balles.

STOCKS — A la Nouvelle Orléans, 1 924 141 balles, même temps l'année dernière, 1.731,614 balles dans tous les ports des Etats-Unis, 5 13 256 balles, même temps, l'année dernière, 100 912 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Inactif.

Cotes 3¾ pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes.

MARCHE DU HAVRE SUR PLACE.

Calme et ferme.

Cotes 52 fr pour l'ordinaire (sur place) [illegible] pour le Très ordinaire (sur place), [illegible] pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

[illegible]

Ventes [illegible] boucauts de sucre, 240 barils de sucre et [illegible] barils de mélasse et sirop.

Recettes [illegible] boucauts de sucre 240 barils de sucre et 183 barils de mélasse et sirop.

OPEN KETTLE. Ferme.

Choice	3½@—
Strictly prime	—@—
Prime	3⅜@—
Fully Fair	3⅜@—
Good fair	2 13/16@3
Fair	2 13/16@3
Good prime	....
Good common	2 11/16@3
Common	2⅝@2 11/16
Inferior	2⅝@—

CENTRIFUGAL. Ferme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	3⅞@—
Prime off yellow	3½@3 13/16
Off yellow	3½@3½
Seconds	2 9/16@3⅜

MELASSE.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
Fermenting	18@22

CENTRIFUGAL—

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	[illegible]
Prime	[illegible]
Good fair	10@[illegible]
Fair	8@9
Good common	9@9
Common	9@9
Inferior	—@5½

SIROP—@—

RIZ.

[Au Board of Trade.]

Ventes — Sacs riz brut 230; barils riz écalé 905.

Recettes—Sacs riz brut 125; barils riz écalé [illegible].

RIZ ECALE—Stable.

Head	4½@5
Prime	—@—
Good	4¼@4½
Fair	4@4¼
Ordinary	3⅞@4
Common	.....@3½
No 2	2½@2¾

RIZ BRUT—Stable.

Cotes du riz brut: $2 25 à 3 50.

RIZ POLI—$18 00 à 20 00.

SON—$10 00 à —.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $4 70 à 4 80; extra fancy $4 40 à 4 50; fancy $— à 3 95 le baril.

FARINE DE MAIS—$2 15 à 2 20.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 90 à 5 10 le baril; extra fancy $4 55 à 4 65; fancy $4 30 à 4 40; Minnesota flour, bakers $5 00 à 5 50; Straights $4 87½ à —, patents $5 25.

FARINE DE MAIS—$2 25 à 2 35.

CREAM MEAL—Choice $2 55 à 2 60.

GRITS—$2 65 à 2 70.

HOMINY—$3 25 à — le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 50 à —.

OAT MEAL—$4 75 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — On cote — à 51 pour le blanc — à 51 pour le mêlé et — à 55 pour le jaune.

AVOINE — Red Rust Proof Oats — à —; No 2 de l'Ouest — à 39, No 1 — à 40.

SON — à 90c.

FOIN—Prime $15 50 à 16 50; Choice $17 50 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau, son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont fermes.

MESS PORK—$10 00 à —.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5⅛ à 5¼; short rib sides 6⅜ à 6½; long clear sides 6⅜ à 6½; short clear sides 6⅜ à 6½.

BACON — Epaules 6 à —; short rib sides 7 à —; long clear sides 7 à —; short clear sides 7⅛ à —.

GRAISSE — En tierçons, raffiné, à 5⅞, leaf 7¼ à —.

JAMBON—10 à 10½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros: les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $10 37½ à 10 62½; rump pork $10 25 à 10 37½.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6⅞ à 7c.; Boston cut shoulders 6¾ à 7c.; picnic hams 6¾ à 7c; breakfast bacon 8½ à 9½c; hams 10½ à 11¼c.

Bœuf—Extra plate $9 25 à 9 75 le baril; plate $7 75 à 8 25; extra mess $7 25 à —; Fulton Market $11 50 à —; extra plate—demi baril — $5 00 à 5 25; plate $4 50 à 4 75; extra mess $4 00 à —; New York Fulton Market $6 75 à —.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE — Prime 18; good 17½; fair 17¼; ordinary 15¼; common 14¼c. la livre.

BEURRE—Western Creamery — Extra 24 à —c.; extra firsts 22 à —c.; firsts 18 à 19c.; Western Dairy — Extra 17 à 19, extra firsts 14 à —; firsts — à —. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 13½ à 14; Western Cheddars full cream — à —; twins, full cream, 9¾; flats, full cream, — à —c; Young America's, full cream, à 10¼; Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 65c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $9 00 à — par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $20 00 à — per short ton, pour l'exportation $22 00 à 22 25 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$22 00 à 22 25 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton en gros ou pour l'expédition—Prime crude 22 à 23c bid le gallon in new cooperage.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound à 8½c. per yard, 2-pound 7½c. 1¾-pound 6¾c. Western —2¼-pound 7¾c. per yard, 2-pound 7¼c, 1¾ pound 6¾c.

Twine—Jute 8 à 8½ la livre.

COTTON TIES—Arrow $1 20 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, par baril, $1 50 à —; sèches, par livre, choix à fancy 4½ à 5c. Amandes, par livre, 16 à 17c. Bananes par régime, $1 25 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 8c. Citrons, par livre, 25c. Currents 6 à 7c. Marrons, par livre, 7 à 10c. Coco, par 1000, $30; coco, paked, pièce 3½c. Dates, par livre, —. Fraises quarts 12 à 15c.; pints 7 à 9c. Figues, par livre 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Limons par boîte, $1 00 à —. Oranges de la Floride nominales. Oranges de Messine et Palerme par boîte, $4 50 à —. Oranges Impériales nominales. Pecannes par livre 10 à 20c. Pistaches par livre, 5 à 7c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux par livre 10c. Raisins, par boîte $1 75 à 2 00. Noix par livre 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $1 50 à 2 00 le baril.

OIGNONS—De la Louisiane 3 00 à 3 50 le baril.

PATATES DOUCES — Par baril $2 25 à 2 50.

[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES [illegible]

TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine [illegible] 18, fine medium 53 à 63c., Bright [illegible] bad common 11 inch 4's et 5's, 28 à 33c. Bright navy, 28 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 60c. Fine cut chewing 30 à 65c., granulated smoking 25 à 70c.

NAVAL STORES—Les prix en gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $— à 0 00 le baril, goudron de pin $4 25 à 4 50. Résine — A B C D E $1 15; F $1 20; G $1 30; H $1 35; I $2 00; K $2 25; M $2 45; N $2 50; W G $2 65; W W $2 75. Essence de térébenthine 31¼. Jobbing — à — c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 31 à 33c le baril; famille 50c. le baril; 25 [illegible] le boucaut; anthracite $0 00 à 9 50 le ton; bateaux 40c.; steamers $3 60 à — la tonne.

ALABAMA—Par baril, [illegible] 50c.; Cahaba 65c.; steam coal sur chars $3 25 à 3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$2 25@	2 35
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac,		
1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Clavoris & Co. Cognac		
1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 10@	1 15
Ouest	1 10@	1 15
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie. par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 00@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire		
la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Dunlessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 70
California Claret, le gallon	35@	50
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@	80 00
Richelieu, la barrique	....@	85 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Dillon J. Prom & Co la barrique	65 00@	75 00
Chateau de Portets J. Prom & Co, la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rousseau, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	19 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	2 00@	25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Réserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery S c	....@	33 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec. quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—

Timber No 1	$20 00@....
No 2	16 00@....
No 3	12 50@....
Scantling No 1	16 00@....
No 2	12 00@12 50
No 3	8 00@10 00
Boards No 1	16 00@....
No 2	13 50@....
No 3	10 00@13 50
No 4	8 00@9 00
Plank No 1	$16 00@....
No 2	12 00@13 50
No 3	10 00@....
Flooring No 1	15 00@....
No 2	12 00@....
No 3	10 00@....
Weatherboards No 1	13 00@....
No 2	10 00@....
Ceiling No 1	12 00@....
No 2	10 00@....
No 3	8 00@....
Yellow pine dressed—	
Flooring No 1	$25 00@30 00
No 2	18 00@22 50
No 3	14 00@15 00
Weatherboards No 1	14 50@18 00
No 2	13 00@15 00
Ceiling No 1	20 00@22 50
No 2	12 00@13 5[illegible]
No 3	8 00@10 00
Boards No 1	14 00@....
No 2	12 00@....
No 4	10 00@....
Cypress—	
Rough boards No 1	$32 50
No 2	22 50
No 3	15 00
No 4	12 00
No 5	10 00
No 6	7 00
Dressed boards No 1	$35 00
No 2	25 00
No 3	17 50
No 4	14 50
No 5	12 00
Wharf timber	
No 1	$13 00
No 2	11 00
No 3	9 50

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

A. B. & Co. A. B. No 2 or 3, par douz	2 50@ 4 80
Lyndon R.O. No 4-0 or 3, par douz	3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00@ 4 00
West La Dow cultivator, W. lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 00
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	33 55
Brown riding cultivator, chacun	28 50
Brown walking cultivator, chacun	23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	27 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	28 00
Deere disc harrows, No 4	34 00
Hollow ware, skillets and lids	2⅜
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt.	2 00
Sheet iron, basis, per cwt.	2 75
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 90
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 40
I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts. list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts. list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts. list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D O x pts. list $11 40, less 35 per cent	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun	6 00
A. B. & Co. cast plows, ½-B-K pony x pts, chacun	1 85
John Deere Plows	
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list	
Pelican series, steel beams 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks, double	1 75
Farmers' pot double stocks	1 75
Rope, sisal, ½ inch and over, base	9¼
Rope, manila ½ inch and over, base	11¼
Rope, cotton 5-16 and ⅜ inch, base	11
Spades—Ames' A. B. & Co., crescent	5 50@10 50
Shovels Ames A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt.	@ 3 50
Drop shot, to coo per bag	1 57
Buck shot per bag	1 62
Dupont powder per keg	5 50
Import powder 10 keg [illegible]	5 01
Cane knives, par douz	4 75@ 5 50
Wheelbarrows, par douz	15 50@16 00
[illegible] barrows, chacun	5 50@ 6 00
Aixes [illegible]	6 00@....
Clarkes [illegible]	6 00@....
Black Cap [illegible] 50 per cent off list	
Garland [illegible] per cent off list	
Pennant [illegible] 50 per cent off list	
Challenge [illegible] refrigerators [illegible] 30 per cent off list	

MARCHE AUX BESTIAUX

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 40@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@150
Mulets pour coton	100@175
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	25@255

Compagnie d'assurances mutuelles

DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 134 rue du Canal.

TRENTE SEPTIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1891 y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie $127 857 65

Sur risques maritimes 2 616 49

Sur risques de rivières 3 844 07

Total des primes $134 318 21

Moins primes non acquises 49 899 99

[illegible]

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

JULES M. [illegible]

[illegible] JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS

[illegible]

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

[illegible]

FEUILLETON.

No 76. Commencé le 4 février.

CHAINE DORÉE.

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

PIERRE SALES.

[illegible]IÈME PARTIE.

VII

FRÈRE ET SŒUR.

(Suite.)

—Tu regrettes sans doute de n'avoir pas souhaité ma mort?

—Ta mort! fit Geneviève avec mépris. Ta mort.... Je ne souhaiterais pas la mort de mon plus terrible ennemi; mais pour qu'il soit question de ta mort, il faudrait que tu te sois exposé à mourir; et ce qu'on a fait ce matin n'est qu'une abominable comédie.... Tes duels! C'était, jusqu'à présent, pour le procès-verbal.... pour la réclame.... Celui-ci, c'était pour abuser de notre cœur, de la tendresse si pure et si naïve de ma Blanchette.... Je ne jurerais pas que tout n'était pas convenu d'avance avec ce M. de Gasbrebant....

—Merci! Si tu crois qu'il avait convenu de recevoir un bon coup d'épée!

—Je n'ai pas à démêler la part de convention et d'imprévu qu'il y a eue dans ton duel, mais je suis certaine du but que tu poursuivais; tu as joué le héros de roman pour mieux t'implanter dans le cœur de ma fille et pour m'imposer à moi tes volontés! Peine perdue, mon cher Gaston! Je ne dépends ni de toi ni de personne et je ne crains que Dieu! Mais, en même temps que je le crains, je l'aime et j'ai confiance en lui, car il n'est pas possible qu'il laisse plus longtemps la victoire aux méchants....

—Et c'est naturellement parmi les méchants que tu me ranges? Soit!.... oh, j'ai bon caractère, je ne me fâche pas pour une épithète désagréable; j'ai l'habitude de tout examiner avec bon sens et non avec colère. Raisonnons un peu, ma chère petite sœur: j'ai essayé de vous convaincre par la douceur, par l'affection très réelle que j'éprouve pour vous; cela n'a pas réussi, je passe aux arguments.

Il semblait très calme; mais sa voix avait quelque chose de sinistre:

—Je n'ai pas à insister sur l'opposition que tu trouveras à tes projets chez Mme de Marignac; tu peux me répondre que c'est une vieille folle, une personne d'autrefois et que son opinion n'a aucune valeur; mais il n'en est pas moins vrai que ses petits-fils ne lui manqueront pas de respect au point de se passer de sa volonté. Donc, de ce côté, tu es battue! Et j'arrive, tout de suite, à la lutte qui va éclater entre toi et ton mari.

...Je t'attends de pied ferme.

—Paroles que cela! Je sais bien ce que tu as à me dire, que depuis cinq ou six ans le baron de Candia a à peu près déserté son foyer, qu'il a eu maîtresses sur maîtresses et qu'il ne s'est pas plus occupé de sa femme et de sa fille que de son [illegible] de ses tableaux. Tout cela est juste; mais le mal que font les autres n'est jamais une excuse du mal qu'on fait soi-même: à tort ou à raison, le monde te prête un amant....

—Si tes raisonnements sont basés sur la folie! interrompit Geneviève avec dédain.

—Sur des apparences très convaincantes, ma chère sœur. Les assiduités du marquis de Marignac....

—Permets-moi de te faire remarquer que ces assiduités ont été non seulement autorisées, mais favorisées par mon mari....

—Parfaitement, lorsqu'il pouvait les croire sans danger, lorsqu'il avait confiance en toi.

—Et c'est toi, sans honte, qui le renseignes sur le degré de confiance dont il peut m'honorer! fit Geneviève, très hautaine.

Mais Gaston demeurait impassible, ne semblant sentir aucune injure.

—Il est certain, ma chère, que mon influence sur ton mari grandit de jour en jour et que pour employer une expression vulgaire, il ne jure plus que par moi; il m'est facile de lui persuader que tous les soupçons dont on t'accable sont injustes comme il dépend de moi d'exciter sa jalousie, de l'exaspérer même jusqu'au point de le rendre capable de...... de......

—De me tuer peut-être!

—Tu le connais aussi bien que moi, ma petite Geneviève; tu as déjà eu à souffrir de ses violences, de ses emportements!

Elle ne put s'empêcher de frémir; et Gaston poursuivit en ricanant:

—Je le déchaînerai ou le retiendrai à ma guise. Que Blanche soit ma femme et ton mari ne verra plus rien, non pas que ce soit là un marché que je te propose en son nom, mais parce que je persuaderai à Candia que ce qu'il a soupçonné était faux...... Ma chère, je fais de lui ce que je veux.... Et puis, dans l'avenir, ajouta Gaston d'un ton protecteur, si la tendresse de ton nouvel ami est indispensable à ton bonheur, je saurai fermer les yeux....

—Tais-toi! Tais-toi!

Et Geneviève levait la main sur son frère, comme prête à le frapper.

—Cela dépasse toutes tes infamies!

—Mais non, ma chère! Ne pouvons-nous donc pas arranger, tous, notre petite existence à notre guise? Ne te fâche donc pas, et accepte la jolie paix que je te propose: est-il si nécessaire que Mlle de Candia devienne la femme de M. Hugues de Marignac? Ne serai-je pas un aussi bon mari que ce jeune homme qui en est à sa première amourette et qui n'aimerait sa femme que pendant la lune de miel? Que sacrifierais-tu, en somme, si ce n'est un caprice de deux jeunes gens qui ne connaissent ni la vie ni l'amour? La paix la plus libre régnerait entre nous....

—Assez!.... Tais-toi ou va-t'en! s'écria Geneviève avec un souverain dégoût.

—Je ne t'ai pas tout dit, ma sœur! Il faut bien que tu connaisses toutes mes armes avant que la lutte s'engage entre nous.... Les défiances de ton mari ne sont causées que par le présent, par l'amant actuel qui te consolerait de ta vie délaissée. Mais si je révélais à Candia que cet amant n'est pas le premier! Si je lui disais qu'avant de devenir sa femme, tu avais donné ton cœur, que j'ai surpris un homme, chez toi, la nuit.

—Oh!....oh.... misérable! Mais tu n'es donc que trahison et méchanceté! Eh bien, cette fois, ta méchanceté serait inutile; car mon mari sait tout mon passé....

—Ah!

Gaston fut démonté une seconde, mais il se remit bien vite:

—Oui, ton mari sait ce que tu as eu l'adresse de lui raconter, mais pas ce que je lui raconterais, moi! Je n'ai pas besoin de lui dire que cet homme, je l'ai tué! Je puis lui laisser croire que cet homme a continué de te voir et que Blanche....Ah, ah! Tu trembles, maintenant!....Si ton mari allait avoir des doutes sur sa paternité, et s'il se vengeait sur Blanche! sur ta Blanche chérie....

—Ah! va-t-en, misérable! Va-t-en! Je te chasse pour jamais de ma maison! Mais sache auparavant, que je ne crains rien de toi et que tu n'as rien à apprendre à mon mari.... Va-t'en! va-t'en. Je ne veux plus te voir! Et prends bien garde de lasser ma patience; car je n'hésiterais plus à dévoiler qu'un jour tu t'es conduit comme un assassin!

—Je t'en défie bien! s'écria Gaston, avec un accent de terrible haine. Je te défie de révéler quoi que ce soit, et cela parce que tu ne te résoudras jamais à rougir de honte devant ta fille! Réfléchis, maintenant, et à bientôt!

VIII

UN MARCHÉ.

Comme Gaston allait partir, un domestique entra dans le boudoir, portant des lampes; le vicomte aussitôt domina sa fureur, et, prenant la main de Geneviève, qui n'osa pas la lui refuser, il la baisa très-galamment, et, de sa voix la plus aimable, où ne grondait plus le moindre accent de colère:

—A bientôt, ma chère sœur.

Geneviève ne répondit pas; mais Gaston fut à peine parti qu'elle ordonna au domestique d'enlever les lampes:

—Leur lueur me fait mal.

Et elle demeura assez longtemps dans l'obscurité et la solitude, pleurant des larmes de rage et d'impuissance, désespérant presque.

—Oh! comme ils ont bien tendu leurs filets pour capter ma volonté! murmurait-elle. Je ne suis plus qu'une pauvre petite chose entre leurs mains.... Et que je reconnais bien l'œuvre de Gaston dans tout cela.

Elle revoyait tous les incidents de ces derniers mois: d'abord l'exaspération de son mari contre Raymond et Hugues de Marignac et sa colère subitement calmée quand Raymond avait eu l'habileté de devenir son créancier; et alors une grande période de repos, de confiance, une sorte de trêve bienveillante régnant entre eux tous, presque de l'amitié.... Elle s'était laissée aller à l'espérance; elle ne pressentait même pas l'œuvre souterraine de son frère et de son mari. Et puis, c'était si bon d'avoir enfin un peu de bonheur!......

La véritable pensée de son mari ne lui était apparue qu'à son retour de l'Engadine et surtout à la fin de l'année lorsqu'il avait encore usé de la fortune de Raymond. Devant tant d'hypocrisie, elle était déjà prête à se révolter à cette époque: elle ne redoutait qu'à moitié la lutte, ne soupçonnant pas de quelle nature elle serait. Raymond avait endormi ses craintes; et il s'était montré si certain de l'avenir qu'elle avait cru, comme lui, que toutes les difficultés se résoudraient avec le temps et par la douceur...... Jamais elle ne se serait imaginée que la victime désignée de cette lutte était Blanche....

—Ma fille!.... La fille de Raymond à mon frère.... à cet assassin!.... Dieu ne permettra jamais une chose semblable! Oh! Je dirais plutôt.........

Non, hélas! Elle sentait bien qu'elle n'aurait pas le courage de proclamer la vérité!

—Perdre le respect de ma fille.... lui avouer que ma vie n'a été qu'un mensonge!.... Oh! non, non! Comme ils m'ont bien enveloppée, mon Dieu! Mais vous allez me défendre; vous conseillerez Raymond.... Et moi je résisterai, quand même, toujours! Je ferai croire à ces misérables que je ne redoute rien, ni calomnie, ni scandale! Je resterai fière de mon droit et de ma conscience.... Dieu sera avec nous!

Elle se jeta à genoux et pria ardemment.

Blanche entra alors dans le boudoir. Geneviève se releva brusquement et essaya de se montrer joyeuse.

—Ce n'est pas la peine de chercher à me tromper, maman, dit la jeune fille d'une voix grave. Je ne sais pas ce qui s'est passé entre vous et mon oncle Gaston; mais je suis certaine qu'il vous a causé beaucoup de peine comme à moi......

—Mais, ma chérie, il a osé me dire que tu avais écouté ses déclarations avec bienveillance.

—Oh! maman! s'écria Blanche toute indignée, comme il sait mentir! J'ai eu d'abord pitié de lui, parce que j'ai cru à la sincérité de son amour.... Mais ensuite, j'ai bien compris qu'il n'était qu'un méchant, et, quand on est méchant, on n'aime pas...... N'est ce pas, ma bonne mère?

Et elle l'embrassait avec une grande explosion de tendresse. En entendant sa voix déchirée, elle comprenait que Gaston avait dû la faire abominablement souffrir.

Elle ajouta, avec un accent résolu:

—Vois-tu, jusqu'à présent, je le supportais sans trop d'ennui, parce qu'il était ton frère; je riais, je bavardais avec lui, ne croyant pas que cela pût avoir de conséquences; mais, maintenant, je le déteste! Je m'étais dit, parfois, que tu ne l'aimais pas beaucoup; aujourd'hui, je suis certaine que tu le hais.... Je te devine si bien!

—Je ne l'aime pas, c'est vrai, répondit Geneviève, parce qu'il veut te prendre à moi et que je ne te donnerai qu'à celui que je croirai digne de toi.

—Hugues!

—Ma pauvre enfant, peut-être souffriras-tu encore longtemps avant que ton rêve s'accomplisse!

[illegible] patience. [illegible] mais qu'on [illegible] maman Metis!

[illegible]

Blanche baissa les yeux [illegible] tendrement.

—C'est Gaston qui m'a dit [illegible]

[illegible]

—Ah! que vous me faites du bien, maman! C'est que je me suis pas orgueilleuse pour moi, je le suis terriblement quand il s'agit de ma chère grand'mère.

—Sois tranquille; nous ne la séparerons jamais de nous! Mais la voici! Ne l'attristons pas en lui montrant notre chagrin.

Maman Metis arrivait doucement et, voyant que le boudoir était dans l'obscurité:

—Vous vous cachez, je me retire.

—Oh! non, ma bonne mère, dit Geneviève; restez! Nous vous voudrions toujours avec nous!

Maman Metis hocha un peu la tête:

—Hum! je crois que je vous gênerais quelquefois, car on ne me dit pas toujours tout. Mais, pourvu que je ne voie plus de larmes, je ne demande pas d'explications!

Blanche alla chercher sa petite lampe d'argent et, s'éclairant le visage:

—Voyez! Est-ce que je pleure?

—Alors, c'est passé ton chagrin de tout [illegible]

[illegible]

Blanche se [illegible]

[illegible]

—Pourquoi voudriez-vous, ma Mme de Marignac? [illegible]

[illegible] elle a été fort aimable, affirma Geneviève.

Lorsqu'elles regagnèrent leurs chambres, maman Metis attendit que Blanche se fût couchée, puis, passant chez sa belle-fille, elle lui demanda assez brusquement:

—Est-ce mon fils qui avait causé ce chagrin de Blanche?

—Non, dit tristement Geneviève; mais je crains qu'il ne lui en cause de plus graves avant longtemps!

—Oh! J'ai bien compris que l'heure de la lutte était arrivée; mais ne craignez rien, je suis à vous!

—Merci, ma chère mère.

Geneviève pria longuement; puis elle se dévêtit; mais, avant de se coucher, elle alla entr'ouvrir la porte de la chambre de son mari.

Candia n'était pas encore rentré.

—Et dire, murmura Geneviève, que c'est cet homme, pour qui [illegible]

[illegible]

—Je crains, reprit-il, que nous ne nous mettions pas d'accord tout de suite; mais j'espère que lorsque vous m'aurez entendu....

—Si vous venez soutenir auprès de moi l'audacieuse prétention de mon frère, il est inutile de poursuivre plus loin; la réponse que je lui ai donnée est irrévocable!

A continuer.

457369